



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires et de la mer**

# ERDRE

## AVIS A LA BATELLERIE 2024-06-19

<u>ORIGINE</u> :	Direction Départementale des Territoires et de la Mer Service Transports et Risques
<u>EMPLACEMENT</u> :	Entre le pont de la Motte Rouge et de la Jonelière Commune de Nantes
<u>FAIT A SIGNALER</u> :	Régate intitulée «Concerts Ruban Vert» Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2024-06-19
<u>DATE</u> :	du mercredi 19 au dimanche 23 juin 2024

Les usagers de l'Erdre sont informés du déroulement d'une manifestation nautique intitulée « Concerts Ruban Vert » du 19 au 23 juin 2024 de 19h30 à 20h30. Le plan d'eau réservé à cette manifestation se situe, sur l'Erdre, entre le le pont de la Motte Rouge et le pont de la Jonelière.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 18 juin 2024  
Pour le directeur départemental des  
Territoires et de la Mer